

Décision

Générale

colonial

Décision n° 77-399-1930 22/02/1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 février 1930

Numéro JO
n° 399 du 01/02/1930

Date du numéro
1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'askari de 2e classe Ali Danaleh, n° mle 51, à la solde annuelle de 600 francs, à compter du 1er février 1928, passe à la solde annuelle de 660 francs, à compter du 1er février 1930.